

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/63

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 21 novembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 22

Présents : Mme NETO - Mme BRANA - M. CAVALIERE - Mme CUEILLENS - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - Mme KLUCZYNSKI - M. CAUQUIL - Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN - Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - Mme MASSAROTTO.

Excusés donnant pouvoirs : M. CAMAZZOLA à M. CUEILLENS - M. JAFFRES à Mme BRANA - Mme COUDERC à Mme FAUCHE.

Absent excusé : M. ANTONELLO.

Objet : Budget Assainissement - Admission en non-valeur

Le service de gestion comptable présente au Conseil municipal plusieurs demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de 13 435,68 € concernant des titres de recettes émis entre 2016 et 2022 sur le budget Assainissement.

L'ensemble des procédures juridiques de recouvrement dont elle dispose ayant été mises en œuvre, il est proposé au Conseil municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de cette demande n° 6453770112.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- **d'admettre** en non-valeur les titres de recettes faisant l'objet de la présentation de demandes en non-valeur n° 6453770112 jointe en annexe et présentée par le service de gestion comptable pour un montant global de 13 435,68 € sur le budget Assainissement.
- **de préciser** que les crédits nécessaires à l'admission en non-valeur sont inscrits au Budget Assainissement 2024 à l'article 6541.

Publié le 21/12/2024
En Préfecture le 21/12/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 29 Novembre 2024

Madame le Maire,
Barbara NETO

